

COMMUNE DE MONTSOREAU DOMAINE : Administration générale Conseil Municipal du 10 janvier 2022	<h1 style="font-size: 48px; margin: 0;">01</h1>	<input type="checkbox"/> Compte-rendu <input type="checkbox"/> Délibération <input checked="" type="checkbox"/> Information
---	---	---

Projet d'Atlas de Biodiversité Communale

Le Conseil municipal donne son accord de principe sur l'inscription de la commune de Montsoreau à cette mise en œuvre de l'ABC permettant ainsi au PNR Loire-Anjou-Touraine de travailler sur l'ensemble du territoire communal. Le Conseil municipal se positionnera à nouveau lorsque les coûts seront connus et qu'un programme d'actions pour les années 2022-2024 aura été défini.

Ouverture d'un poste dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion

Le Conseil municipal revient sur un sujet évoqué en décembre 2021 et décide d'ouvrir un poste d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural. Ce contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet, sera d'une durée initiale de 9 mois, soit du 10/01/2022 au 09/10/2022 pour une durée de travail à 26 heures par semaine.

Modification du tableau des effectifs

Considérant que Madame Nicole SALLÉ peut prétendre à un avancement de grade en 2022 du fait de l'obtention de son examen professionnel et de ses états de services, le Conseil municipal décide la création d'un emploi d'Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps partiel à partir du 1^{er} février 2022.

Autorisation de dépenses en investissement avant le vote du budget 2022

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en décembre 2021, ainsi que les dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, quant à l'autorisation de payer les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, les dépenses imprévues et les restes à réaliser. Ainsi, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite de 61 754,65 €.

Participation financière des commerçants aux réglottes de signalisation

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'aménagement de la Place des Diligences et ses accès, la Commune avait mandaté la Sté Georges MAHOT pour la pose de réglottes de signalisation en bas de la Rue du Port au Vin. Suivant les lettres envoyées aux commerçants situés dans le quartier historique de Montsoreau en avril 2021 les informant du montant, le Conseil municipal valide la participation financière des commerçants aux dites réglottes.

Achat d'un véhicule utilitaire pour les services techniques

Monsieur le Maire rappelle que lors de l'effraction du hangar communal dont la commune a été victime le 26 août 2021, le véhicule utilitaire Kangoo avait été retrouvé incendié et déclaré économiquement et techniquement non réparable. Les agents techniques ont un réel besoin d'un véhicule utilitaire dans le cadre de leurs missions. Monsieur le Maire informe avoir rencontré un professionnel qui lui a proposé un véhicule d'occasion suffisamment équipé pouvant correspondre aux attentes des agents. Ainsi, le conseil municipal, à la majorité, autorise l'achat d'un véhicule utilitaire de marque DACIA, à destination des services techniques.

Projet de cinéma de plein air

Monsieur le Maire rappelle le projet de cinéma de plein air porté pour le moment par l'Association Familles Rurales Loire-et-Coteau. Le projet, sur le territoire de la Côte, consisterait en la projection de deux films récents, populaires et à destination des familles, dans le but de fédérer les élus et les associations des communes, et d'amener les habitants à se déplacer dans les communes alentour. À ce jour, les communes de Souzay-Champigny et Fontevraud-l'Abbaye se sont montrées intéressées pour diffuser les deux séances de cinéma. Le Conseil municipal valide donc le principe de fédérer au projet avec le prestataire Ciné Off sous réserve de l'accord des autres communes concernées.